

LIANCOURT magazine

**Une rentrée
scolaire
serene**



ILS FONT LIANCOURT :

Stéphane Delunel, un
professeur engagé !
p.4

LE DOSSIER :

Le nouveau Conseil
Municipal
p.10

VILLE EN VERT :

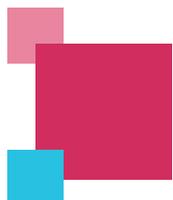
À la découverte des
abeilles et du miel
p. 24



SOMMAIRE



- * 4 **ILS FONT LIANCOURT**
Stéphane Delunel, un professeur engagé !
- * 7 **VIE MUNICIPALE**
Les services techniques s'équipent
- * 8 **VILLE EN MOUVEMENT**
Liancourt au rythme de la COVID-19
- * 10 **LE DOSSIER**
Le nouveau Conseil Municipal
- * 17 **VIE CITOYENNE**
Hommage à Samuel Paty
- * 18 **ÉVÈNEMENTS**
Stages découverte à l'S.Pass'Jeunes
- * 20 **ÇA BOUGE À LIANCOURT**
- * 22 **ÉVÈNEMENTS**
Une rentrée scolaire sereine
- * 24 **VILLE EN VERT**
À la découverte des abeilles et du miel
- * 26 **LES ÉCHOS DE L'ÉCONOMIE**
La ville de Liancourt se mobilise
pour l'emploi des jeunes
- * 27 **TRIBUNES LIBRES**



ÉDITORIAL

VIGILANCE ET OPTIMISME

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars 2020. La liste "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance !" que j'ai eu le plaisir de conduire est arrivée en tête avec 52,62 % des suffrages. Je tiens à nouveau à remercier les électeurs et électrices qui m'ont accordé leur confiance et ont permis ma réélection en tant que Maire de Liancourt et plus généralement tous ceux qui ont participé à ce scrutin, dans un contexte sanitaire si particulier. J'aurai à cœur de ne pas les décevoir.

Comme je l'ai annoncé lors de la campagne électorale, il s'agit là de mon dernier mandat. J'ai souhaité constituer une équipe municipale renouvelée et rajeunie que j'ai le plaisir de vous présenter dans ce nouveau numéro, également modernisé dans le cadre de cette nouvelle dynamique. Liancourt magazine a toujours vocation à vous informer et vous donner le maximum d'éléments quant aux actions mises en œuvre par la municipalité.

L'année 2020 aura été marquée par l'apparition de la COVID-19 et nous devons faire face aujourd'hui à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. L'application des gestes barrières et le port du masque sont les seules armes dont nous disposons afin de lutter contre la propagation du virus. J'en appelle à votre civisme et à votre sens des responsabilités afin de réussir ensemble à maîtriser l'épidémie. Nous vivons des heures difficiles et à l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons tous pouvoir profiter de nos familles et de nos amis. La vigilance reste toutefois de mise : prenez soin de vous et de vos proches !

L'année 2021 devrait nous apporter un vaccin contre la COVID-19 à la fin du premier semestre si l'on en croit la communauté scientifique. Il permettra un retour progressif à la vie "normale" tant attendue par tous et notamment par avant les jeunes générations. Toutefois, l'ampleur de cette crise sanitaire mondiale doit nous faire prendre conscience de la nécessité de préserver notre environnement, notre planète et sa biodiversité et donc d'adapter nos modes de vie pour y parvenir.

Je compte sur vous mais en attendant, protégez-vous



Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat

ILS FONT LIANCOURT

A man with dark curly hair, glasses, and a beard is smiling. He is wearing a dark grey hoodie with a white logo and the text 'FINO1' on the chest. He is standing in a garden with various flowers, including pink and purple ones. In the background, there is a tree and a building with white shutters.

**STÉPHANE
DELUNEL, UN
PROFESSEUR
ENGAGÉ !**

Professeur d'éducation physique et sportive au collège La Rochefoucauld depuis 18 ans, Stéphane Delunel est un fervent défenseur de l'École de la République. Très investi dans la vie de la cité, il se consacre notamment aux jeunes liancourtois afin de leur transmettre les valeurs présentes dans le sport, notamment le respect des règles et des autres ainsi que l'esprit d'équipe.



PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Stéphane Delunel est né à Saint-Etienne, ville où il grandit et fait ses études. Lauréat du concours de l'Éducation Nationale, il est nommé professeur d'éducation physique et sportive au collège La Rochefoucauld en 2002. Cette affectation à Liancourt, à des centaines de kilomètres de son lieu de vie, ne l'enchantait guère mais il sait qu'il devra passer plusieurs années dans l'Oise avant de pouvoir prétendre à une mutation. Stéphane Delunel a la vocation d'enseigner. Pour lui, l'École de la République est un creuset qui doit permettre à chaque élève de se construire en tant que citoyen. C'est un lieu de mixité sociale dans lequel les jeunes peuvent apprendre à vivre ensemble. La pratique sportive est l'occasion, dans chacun de ses cours, de transmettre à ses élèves des valeurs essentielles comme la tolérance, le partage... Le sport doit permettre aussi à chacun de se dépasser et de développer la solidarité au sein d'un groupe. Stéphane Delunel souhaite transmettre cette philosophie du sport au-delà de ses fonctions d'enseignant, dans la vie de la cité.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

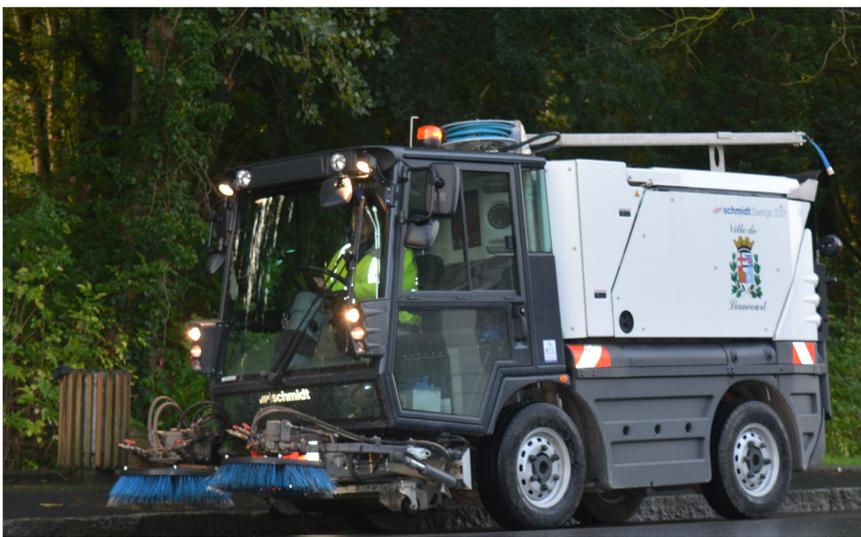
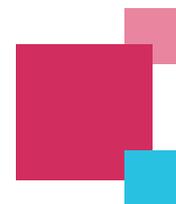
La jeunesse de Stéphane Delunel a été marquée par le monde associatif qui lui a beaucoup apporté. Installé à Liancourt, il souhaite à son tour s'investir dans la vie locale et donner de son temps. Entraîneur de basketball au sein de l'association sportive du collège, il est sollicité par les jeunes joueurs et leurs parents pour créer un club. Le "Basketball Liancourt" voit le jour et Stéphane Delunel devient l'entraîneur des plus jeunes de l'école de basket mais également des cadets et des seniors. Pour des raisons familiales, il prend des distances avec le club qui progressivement entre en sommeil. En 2018, il est de nouveau sollicité par ses anciens élèves pour relancer un club de basket : ce sera cette fois le "Basketball Club du Liancourtois". Il est à la fois vice-président de l'association et entraîneur. Ce jeune club rencontre aujourd'hui un vif succès avec des équipes de U7, U9, U11, U13, U17, seniors garçons et seniors loisirs.

Pour Stéphane Delunel, une association sportive doit être un lieu d'éducation populaire. Le coût de la licence est faible grâce d'une part à la place importante des intervenants bénévoles au sein du club et d'autre part à la subvention versée par la municipalité. Stéphane Delunel fait un lien entre son travail et son investissement au sein de l'association. Il transmet les mêmes valeurs aux jeunes mais dans un rapport différent de celui du professeur avec ses élèves. Il est bien sûr très satisfait lorsque l'équipe qu'il entraîne remporte un match, mais il ne vise pas la performance sportive avant tout. Il souhaite notamment que l'intérêt individuel s'efface au profit du collectif, une toute autre victoire dans le domaine social. Il tient également à ce que le club soit un lieu de formation pour les joueurs qui ont vocation à devenir à leur tour arbitres ou entraîneurs.

Roger Menn rencontre Stéphane Delunel au "Basketball Liancourt" mais également au conseil d'administration du collège où il siège en tant que professeur. Il lui propose de se présenter à ses côtés lors de l'élection municipale de 2014. Stéphane Delunel accepte et devient conseiller municipal de 2014 à 2020. Il s'investit tout au long du mandat dans différentes commissions et notamment celles de l'urbanisme, du sport et de la jeunesse. Il participe ainsi au projet de construction du city-stade et prend largement part, avec son club, à l'animation de la journée "Arts de rue", inaugurant ce nouvel équipement pour les jeunes liancourtois. Bien que ces six années lui aient beaucoup appris et qu'il ait apprécié le travail d'équipe, il décide de se représenter aux côtés de Roger Menn à l'occasion de l'élection municipale de mars 2020, mais souhaite cependant être en position non éligible, ne disposant pas du temps nécessaire pour s'investir au sein de la municipalité.

Stéphane Delunel est un professeur engagé ! Plus que jamais, dans un contexte sanitaire, économique et social particulier où l'épidémie de COVID-19 mais également les attentats terroristes ébranlent notre société, il milite chaque jour, au collège et au sein de la cité, pour défendre les valeurs de la République et plus généralement des valeurs humanistes.





LES SERVICES TECHNIQUES S'ÉQUIPENT

Sous l'impulsion de Cyrille Boyenval, Directeur des services techniques de la commune depuis le 1^{er} janvier 2020, les services techniques se modernisent afin de répondre au mieux à leurs différentes missions.



Dans un premier temps, la commune a acheté un tracteur "Massey Ferguson MF 4707" équipé d'un chargeur et d'une pelle rétro afin de permettre au personnel communal de réaliser des tranchées, des trous et autres travaux. Cet équipement a d'ores et déjà été utilisé afin de réaliser les trous nécessaires aux premières plantations d'arbres réalisées dans le cadre de l'opération du Conseil Régional à laquelle la municipalité s'est associée : "1 million d'arbres en Hauts-de-France 2020-2022".

Afin d'assurer la viabilité hivernale, le tracteur a également été équipé d'une lame de déneigement et d'un épandeur de sel. L'achat de tous ces matériels représente un coût total de 81 543 €.

Quelques mois plus tard, la commune a investi dans une balayeuse aspiratrice compacte diesel de la marque "Europe Service Swingo" équipée d'un nettoyeur haute pression (150 bars) et d'une lance de décapage. Grâce à sa taille réduite, cette balayeuse peut accéder à la plupart des rues de la ville et ainsi assurer un nettoyage plus complet des voiries. L'interdiction d'utiliser des traitements chimiques rend de plus en plus difficile l'entretien du domaine public et ce nouvel équipement se révèle très efficace pour enlever l'herbe poussant dans les caniveaux mais également pour ramasser les feuilles mortes à la saison automnale.

Trois agents ont été formés à l'utilisation de cette balayeuse et sont maintenant opérationnels. Le contrat de balayage conclu entre la commune et la société Véolia a été dénoncé au 31 octobre 2020 et la prestation est désormais réalisée en régie municipale.

Le coût de la balayeuse s'élève à 119 460 €. La commune a bénéficié d'une subvention de 10 000 € du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) dans le cadre du reclassement d'un agent reconnu travailleur handicapé affecté à la conduite de cet engin.

LIANCOURT AU RYTHME DE LA COVID-19



LIANCOURT SOLIDAIRE

Afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, la France a été confinée du 17 mars au 11 mai 2020. Face à cette situation sanitaire inédite, des bénévoles et élus ont mis en place une chaîne de solidarité afin de venir en aide aux personnes les plus fragiles et notamment les personnes âgées, malades ou handicapées. Celles-ci ont pu se faire connaître auprès de la mairie de Liancourt et ont bénéficié d'une aide précieuse. Des livraisons de pain, de médicaments, de courses alimentaires ont été réalisées au quotidien par une équipe volontaire et soudée. Un partenariat a également été établi avec la Ferme du Moulin à Cauffry, producteur bio : 281 paniers de légumes et 108 paniers de fruits ont été livrés aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes isolées. 133 foyers différents ont bénéficié de ces livraisons effectuées chaque samedi entre le 11 avril et le 9 mai.

Ces actions ont permis de maintenir un lien social durant cette période particulièrement difficile pour tous. Bien entendu, tout s'est déroulé dans le respect des gestes barrières et des impératifs liés au confinement.

LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Durant la période de confinement, les services municipaux sont restés mobilisés afin d'assurer la continuité des services publics essentiels. Afin de permettre au personnel prioritaire de faire face à cette crise sanitaire sans précédent, l'accueil de leurs enfants a été assuré par les agents communaux (ATSEM, animatrices des temps périscolaires) en collaboration avec l'Éducation Nationale. Le centre de loisirs municipal a ouvert ses portes les mercredis et lors des vacances de printemps. Le service de restauration scolaire a également continué à fonctionner. Les agents de propreté et des espaces verts ont été présents durant toute la période du confinement afin de garantir le maintien de la salubrité publique. Les services techniques ont quant à eux travaillé par roulement afin d'assurer l'entretien des bâtiments publics. Bien que fermés au public, les services administratifs ont assuré l'accueil téléphonique, l'état civil, le paiement des factures, la paie des agents... Enfin, le personnel du Centre Communal d'Action Sociale a veillé sur les locataires de la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin et assuré ses missions auprès des personnes en difficulté.

La municipalité n'a pas eu recours au dispositif de chômage partiel afin de ne pas pénaliser les salariés contractuels qui ont eu un maintien total de leur rémunération, malgré la fermeture de nombreux services. Une prime COVID a par ailleurs été votée par les élus.

DISTRIBUTION DE MASQUES À LA POPULATION

Au début de l'épidémie de COVID-19, la France a connu d'énormes difficultés à s'approvisionner en masques. Le port du masque étant obligatoire dans les transports en commun, sur les marchés et fortement recommandé dans les lieux clos, au sortir du confinement, les élus locaux se sont mobilisés afin d'offrir des masques grand public à leurs administrés. Ainsi, la Communauté de Communes du Liancourtois et la commune de Liancourt ont passé une commande groupée et chaque Liancourtois qui en avait fait la demande a reçu dans sa boîte aux lettres deux masques en tissu lavables 50 fois. La distribution de ces masques, comme ceux de la région "Hauts-de-France", a été assurée par les membres de la liste "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance !".

RETOUR À L'ÉCOLE

Après une période de confinement de deux mois, la réouverture des écoles dès le 12 mai était essentielle pour les élus municipaux afin de permettre aux élèves de retrouver leurs enseignants, de partager leurs impressions sur cette période si particulière et de renouer progressivement avec les apprentissages. La municipalité a ainsi déployé d'importants moyens afin de répondre aux impératifs du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale imposant d'une part un renforcement du nettoyage des locaux et d'autre part l'absence de brassage des élèves. Des agents ont été mobilisés afin d'assurer un entretien approfondi des écoles. Les élus ont pris la décision de ne pas rouvrir le restaurant scolaire au sein duquel les élèves des différents établissements sont mélangés. Les ATSEM dans les écoles maternelles et les animatrices dans les écoles élémentaires ont assuré la surveillance des enfants durant la pause méridienne, les parents étant invités à fournir un repas froid.

RÉORGANISATION DU MARCHÉ

En pleine épidémie de coronavirus, le marché ouvert de Liancourt a été fermé par arrêté préfectoral le 25 mars 2020. Celui-ci a rouvert le mercredi 29 avril en répondant à des règles sanitaires strictes comme la distribution de gel hydroalcoolique, l'instauration d'un sens de circulation, l'obligation de porter un masque et de respecter la distanciation sociale. La mise en place de ces mesures a imposé une réorganisation du marché qui est installé uniquement sur la grande place de La Rochefoucauld. La police municipale et les élus de la majorité ont été présents chaque mercredi afin de veiller au respect du protocole sanitaire et permettre ainsi aux Liancourtois de s'approvisionner en produits frais.





LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le premier tour de l'élection municipale s'est déroulé le 15 mars 2020 dans un contexte de crise sanitaire lié à la COVID-19, un virus alors très présent dans l'Oise. Le confinement national a débuté le 17 mars, rendant impossible l'installation des nouveaux élus dans la semaine suivant les résultats du scrutin. La mise en place du nouveau Conseil Municipal et l'élection du Maire se sont donc déroulées après le confinement, le 26 mai 2020, dans des conditions sanitaires adaptées.

Le Conseil Municipal de la ville de Liancourt compte 29 membres. Les sièges sont répartis entre les listes, à la proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire de 50 % à la liste arrivée en tête selon l'article L. 262 du code électoral. Ainsi, la liste "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance !" menée par Roger Menn, arrivée en tête avec 52,62 % des suffrages, a obtenu 22 sièges. La liste "Ensemble, construisons le Liancourt de demain" menée par Ophélie Van Elsuwe, arrivée en seconde position avec 47,38 % des suffrages, a quant à elle obtenu 7 sièges.

L'installation du Conseil Municipal a eu lieu le 26 mai 2020. Comme le stipule le Code Général des Collectivités Territoriales, le début de la séance a été présidé par Michel Birck, doyen d'âge. Deux élus se sont portés candidats à la fonction de Maire : Roger Menn pour la liste "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance !" et Ophélie Van Elsuwe pour la liste "Ensemble, construisons le Liancourt de demain". Les conseillers ont procédé au vote à bulletin secret et sans suspens, Roger Menn a été élu Maire de Liancourt avec 22 suffrages. Michel Birck lui a remis son écharpe tricolore avant de lui céder la présidence de la séance. Par la suite, huit adjoints ont été élus toujours à bulletin secret. Ils sont chargés d'épauler le Maire dans l'exercice de ses missions, chacun dans leur domaine.

Lors d'une seconde réunion, les élus ont désigné des conseillers municipaux délégués ainsi que les représentants de la commune de Liancourt dans les différents organismes auxquelles elle adhère. Enfin, chaque conseiller municipal a pu s'inscrire dans les commissions au sein desquelles il souhaitait plus particulièrement s'investir. Douze commissions permanentes ont été créées, elles sont notamment chargées d'examiner les affaires qui seront soumises au Conseil Municipal et de définir les actions à entreprendre dans les différents domaines d'intervention de la commune. Chaque commission comprend dix membres (8 issus de la majorité et 2 issus de l'opposition) et est animée par le Maire-adjoint concerné, sous la présidence du Maire.

Au début du mois de juillet 2020, deux conseillers municipaux issus de la liste "Ensemble, construisons le Liancourt de demain", Christophe Têtu et Salim Bachir, ont adressé un courrier au Maire afin de l'informer qu'ils se désolidarisent de l'action de leur tête de liste, Ophélie Van Elsuwe, et siègeraient désormais en tant que conseillers municipaux indépendants.

Enfin, deux conseillers municipaux, Mickaël Deschamps et Cyrille Chevallier, toujours issus de la liste "Ensemble, construisons le Liancourt de demain" ont souhaité démissionner et ont donc été remplacés au sein du Conseil Municipal par les personnes suivant immédiatement le dernier élu sur cette même liste c'est-à-dire Loïc Abgrall et Sandra Hannebert.



CONSEIL MUNICIPAL DE LIANCOURT



Roger MENN
Maire de Liancourt,
Président de Oise Habitat,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Liancourtois
Permanence sur rendez-vous

Les Maires-adjoints



Thierry BALLINER
1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme,
de l'environnement, du logement
et des transports
Délégué à l'école municipale de
musique
Permanence les samedis de
10h30 à 12h00 en mairie



Laëtitia COQUELLE
2^{ème} adjointe chargée des affaires
scolaires
Permanence sur rendez-vous



Sébastien RABINEAU
3^{ème} adjoint chargé de la culture,
de la vie associative et de la
démocratie participative
Réfèrent associatif, porte-parole
du Conseil Municipal chargé des
relations avec la presse
Permanence sur rendez-vous



Valérie MENN
4^{ème} adjointe chargée de la petite
enfance, de l'enfance, de la
jeunesse et de l'information
Permanence sur rendez-vous



Yves NEMBRINI
5^{ème} adjoint chargé des travaux,
de la voirie, des bâtiments
communaux, de la sécurité, du
commerce, de l'artisanat et du
marché
Correspondant "Défense"
Permanence sur rendez-vous



Adeline MESTRE
6^{ème} adjointe chargée de
l'animation de la cité et des
jumelages
Permanence sur rendez-vous



Michel BIRCK
7^{ème} adjoint chargé des sports
Permanence sur rendez-vous



Mirjana JAKOVLJEVIC
8^{ème} adjointe chargée des affaires
sociales et des personnes
handicapées
Permanence sur rendez-vous

Les conseillères municipales déléguées



Dorothée PIÉRARD
Déléguée à
l'environnement



Laëtitia ROULET
Déléguée au Conseil
Municipal d'enfants



Christelle DELVAL
Déléguée aux personnes
à mobilité réduite

Les conseillers municipaux "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance !"



Xavier
DARCHE



Isabelle
FRILLAY



Jean
MARGET



Yannick
OUTERLEYS



Didier
DUCHAUSSOY



Anne
THELOT



Jean-Charles
MAILLARD



Laurence
GEFFROY



Élie
GIVELET



Chantal
ROMO

Les conseillers municipaux "Ensemble, construisons le Liancourt de demain"



Ophélie
VAN ELSUWE



Pauline
DESGUERRE



Michèle
PÉREZ



Loïc
ABGRALL



Sandra
HANNEBERT

Les conseillers municipaux indépendants



Christophe
TÉTU



Salim
BACHIR

LES COMMISSIONS

FINANCES

Prévisions et contrôles budgétaires, fiscalité, subventions aux associations

Roger MENN

Christelle DELVAL

Thierry BALLINER

Didier DUCHAUSSOY

Sébastien RABINEAU

Laurence GEFFROY

Valérie MENN

Salim BACHIR

Yves NEMBRINI

Ophélie VAN ELSUWE

URBANISME, ENVIRONNEMENT, LOGEMENT, TRANSPORTS

Plan Local d'Urbanisme, plan de circulation, Zones d'Aménagement Concerté, a ménagements urbains, environnement, logements, transports

Thierry BALLINER

Dorothée PIÉRARD

Mirjana JAKOVLJEVIC

Yannick OUTERLEYS

Jean MARGET

Laurence GEFFROY

Isabelle FRILLAY

Salim BACHIR

Xavier DARCHE

Ophélie VAN ELSUWE

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecoles maternelles et élémentaires, représentation de la commune aux conseils d'écoles, relations avec les parents d'élèves

| | |
|-------------------|-------------------|
| Laëtitia COQUELLE | Laëtitia ROULET |
| Valérie MENN | Chantal ROMO |
| Dorothee PIÉRARD | Christelle DELVAL |
| Isabelle FRILLAY | Pauline DESGUERRE |
| Yannick OUTERLEYS | Michèle PÉREZ |

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Culture et animations socioculturelles, coordination des écoles municipales de musique et de danse, coordination des ateliers municipaux d'expression orale et théâtrale et d'arts plastiques, vie associative, démocratie participative

| | |
|--------------------|--------------------|
| Sébastien RABINEAU | Isabelle FRILLAY |
| Laëtitia COQUELLE | Dorothee PIÉRARD |
| Jean MARGET | Didier DUCHAUSSOY |
| Christelle DELVAL | Ophélie VAN ELSUWE |
| Élie GIVELET | |

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Restaurant scolaire, accueil périscolaire, structure multi-accueil "Le Nid Douillet", centre de loisirs municipal, S.Pass'Jeunes, Conseil Municipal d'enfants

| | |
|-------------------|-------------------|
| Valérie MENN | Chantal ROMO |
| Laëtitia COQUELLE | Dorothee PIÉRARD |
| Christelle DELVAL | Xavier DARCHE |
| Yannick OUTERLEYS | Pauline DESGUERRE |
| Laëtitia ROULET | Michèle PÉREZ |

INFORMATION

Information, communication, site Internet, réseaux sociaux et promotion de la ville

| | |
|-------------------|-------------------|
| Valérie MENN | Christelle DELVAL |
| Laëtitia COQUELLE | Dorothee PIÉRARD |
| Jean MARGET | Laëtitia ROULET |
| Isabelle FRILLAY | Loïc ABGRALL |
| Laurence GEFFROY | |

TRAVAUX, VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUX, SÉCURITÉ

Infrastructures et bâtiments communaux, voirie, éclairage public, sécurité routière, sécurité dans les bâtiments communaux, cimetière

| | |
|------------------|-----------------------|
| Yves NEMBRINI | Didier DUCHAUSSOY |
| Thierry BALLINER | Jean-Charles MAILLARD |
| Michel BIRCK | Xavier DARCHE |
| Isabelle FRILLAY | Loïc ABGRALL |
| Jean MARGET | Christophe TÉTU |

COMMERCE, ARTISANAT, MARCHÉ

Dynamisation du commerce et de l'artisanat de la ville, organisation du marché, de la Foire de la Saint-Martin, du Marché de Noël et de l'Exposition d'Artisanat d'Art et de Gastronomie

| | |
|-------------------|-----------------------|
| Yves NEMBRINI | Laëtitia ROULET |
| Élie GIVELET | Jean-Charles MAILLARD |
| Christelle DELVAL | Xavier DARCHE |
| Dorothee PIÉRARD | Michèle PÉREZ |
| Laurence GEFFROY | |

ANIMATION DE LA CITÉ, JUMELAGES

Organisation des brocantes, cavalcades et animations diverses, jumelage avec OLGiate COMASCO (Italie) et MAINBURG (Allemagne)

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Adeline MESTRE | Yannick OUTERLEYS |
| Laëtitia COQUELLE | Xavier DARCHE |
| Didier DUCHAUSSOY | Chantal ROMO |
| Jean-Charles MAILLARD | Michèle PÉREZ |
| Jean MARGET | |

SPORTS

Activités et animations sportives, équipements sportifs

| | |
|-----------------------|------------------|
| Michel BIRCK | Laurence GEFFROY |
| Mirjana JAKOVLJEVIC | Isabelle FRILLAY |
| Laëtitia COQUELLE | Xavier DARCHE |
| Yves NEMBRINI | Loïc ABGRALL |
| Jean-Charles MAILLARD | Salim BACHIR |

AFFAIRES SOCIALES

Aide à la recherche d'emploi, aide à l'insertion, lutte contre les exclusions, personnes âgées

| | |
|---------------------|--------------------|
| Mirjana JAKOVLJEVIC | Chantal ROMO |
| Valérie MENN | Dorothee PIÉRARD |
| Michel BIRCK | Isabelle FRILLAY |
| Élie GIVELET | Michèle PÉREZ |
| Laurence GEFFROY | Ophélie VAN ELSUWE |

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Etat d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, offre de logements accessibles aux personnes handicapées

| | |
|---------------------|-------------------|
| Mirjana JAKOVLJEVIC | Laurence GEFFROY |
| Thierry BALLINER | Isabelle FRILLAY |
| Valérie MENN | Yannick OUTERLEYS |
| Yves NEMBRINI | Pauline DESGUERRE |
| Christelle DELVAL | Christophe TÉTU |



Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Le conseil communautaire est composé de 32 membres et la commune de Liancourt est représentée par 10 élus. Ont été élus le 15 mars 2020 :

Pour la liste "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance !" :

**Roger MENN - Laëtitia COUELLE - Sébastien RABINEAU - Valérie MENN - Thierry BALLINER
Mirjana JAKOVljeVIC - Yves NEMBRINI - Laëtitia ROULET**

Pour la liste "Ensemble, construisons le Liancourt de demain" :

Ophélie VAN ELSUWE - Christophe TÉTU

Le premier conseil communautaire s'est déroulé le 2 juin 2020 au siège de la Communauté de Communes du Liancourtois situé à Laigneville. Olivier Ferreira a été réélu Président alors que Roger Menn a été élu 1^{er} Vice-Président chargé de la santé.

Le juge administratif valide l'élection municipale

Ophélie VAN ELSUWE qui menait la liste "Ensemble, construisons le Liancourt de demain" arrivée en seconde position avec 47,38 % des suffrages, a déposé un recours en annulation des élections, pointant du doigt de supposées irrégularités dans la campagne du Maire sortant et dans le déroulement du scrutin.

Le juge administratif a rejeté point par point les arguments du recours. La campagne menée par la liste "Autour de ses forces citoyennes, Liancourt avance avec Roger Menn et ceux qui font vivre notre ville" a respecté les différentes obligations du code électoral et le scrutin qui s'est déroulé le 15 mars 2020 n'est entaché d'aucune irrégularité.

Le tribunal a rejeté, en date du 16 septembre 2020, la demande d'annulation des élections municipales de Liancourt. L'équipe municipale peut désormais travailler sereinement. Dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale, les élus doivent se mobiliser et mettre tout en œuvre pour participer à la relance de l'activité de notre pays, dans un esprit constructif.

Ophélie VAN ELSUWE a fait appel de cette décision devant le Conseil d'État.

Chiffres clés du budget 2020

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant 804,19 €

Produits des impositions directes par habitant 348,64 €

Recettes réelles de fonctionnement par habitant 865,49 €

Dépenses d'équipement brut par habitant 973,87 €

Encours de la dette par habitant 0 €

Dotation globale de fonctionnement par habitant 250,53 €

Les documents budgétaires peuvent être consultés sur le site internet de la ville ou sur place en mairie.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 16 octobre 2020, la France a été plongée une nouvelle fois dans l'horreur. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège de Conflans-Sainte-Honorine, a été victime d'un attentat terroriste barbare. Le 21 octobre dernier, les Liancourtois lui ont rendu hommage et ont réaffirmé leur attachement à la liberté d'expression

Depuis l'ouverture du procès des attentats de Charlie Hebdo, Montrouge et de l'Hyper Cacher, la France fait face à une nouvelle vague d'attentats terroristes. Samuel Paty est mort parce qu'il a montré à ses élèves deux caricatures de Mahomet issues du journal satirique de Charlie Hebdo lors d'un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression. Il a été la victime innocente de l'islam radical qui combat les fondements de notre République. À travers ce professeur, c'est l'École Républicaine, son rôle d'éveil des consciences, l'apprentissage de l'esprit critique, la laïcité et la liberté d'expression qui ont été visés. La municipalité de Liancourt a souhaité organiser une cérémonie à la mémoire de ce professeur mais aussi réaffirmer son attachement aux valeurs fondamentales de notre démocratie. Ce moment de recueillement a rassemblé des élus, des membres de la communauté éducative, des parents, des élèves, des citoyens et les adolescents de l'S.Pass'Jeunes. Les différentes prises de parole ont permis d'exprimer la souffrance, l'effroi mais également l'attachement aux valeurs de la République.





STAGES DÉCOUVERTE À L'S.PASS'JEUNES

Cet été, l'S.Pass'Jeunes a accueilli 33 Liancourtois du 6 au 24 juillet 2020 à l'occasion de stages de découverte. Les activités avaient été adaptées aux préconisations du protocole sanitaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Samira Rahmani, Directrice de l'S.Pass'Jeunes, a organisé chaque semaine trois stages privilégiant les activités en plein air et accueillant 10 jeunes au maximum. Lors du stage "Vélo", les participants ont été sensibilisés à l'importance des règles de sécurité lors de la circulation sur route ou en ville. Ils ont également pu apprécier les paysages de notre territoire lors de leurs différentes randonnées. Le stage "Nature et découverte" a permis aux adolescents de profiter des joies des activités en plein air en pratiquant des jeux de piste, des courses d'orientation, du kayak. Enfin, lors du stage "Graff", les jeunes ont été initiés à différentes techniques artistiques tout en s'impliquant dans la vie locale. Ce stage est né d'un partenariat entre la municipalité de Liancourt et la crêperie "La Quimper'Oise". Sous la direction d'un graffeur professionnel, Christophe Laché, deux fresques sur le thème de la Bretagne ont été réalisées sur le mur extérieur de la crêperie. Les graffs ont été inaugurés par Roger Menn et Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de la jeunesse, en présence des membres de sa commission, de Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, des animatrices, des jeunes et de leurs parents. Céline Legrand et Anthony Glaunec, gérants de "La Quimper'Oise", ont chaleureusement remercié les jeunes pour leur engagement et la municipalité pour son soutien sans faille au commerce liancourtois. Une belle action citoyenne qui mérite d'être soulignée.



ÇA BOUGE À LIANCOURT

APRÈS-MIDI MUSICALE : LES PREMIÈRES NOTES DE L'ÉTÉ



A l'issue d'une longue période de confinement, Sébastien Rabineau, Maire-adjoint chargé de la culture, a organisé une après-midi musicale dans le parc de la médiathèque, le 27 juin 2020. Ce concert gratuit a rassemblé des musiciens locaux et des élèves de l'école municipale de musique. Ils se sont succédé sur scène avec un réel plaisir, savourant l'occasion de pouvoir de nouveau jouer de la musique ensemble devant un public enthousiaste. Malgré une météo capricieuse qui a imposé de bouleverser la programmation, ce fut un beau moment musical et convivial, organisé dans le respect des gestes barrières.

FÊTE NATIONALE SOUS LE SIGNE DE LA COVID-19

La lutte contre l'épidémie de COVID-19 a contraint Didier Duchaussoy, Président du Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Liancourt, à ne pas organiser les traditionnels bal populaire et feu d'artifice pour lesquels le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale était impossible à garantir. La commémoration du 14 juillet s'est quant à elle déroulée en présence d'un nombre restreint d'élus liancourtois. Une cérémonie républicaine au cours de laquelle deux jeunes nouveaux conseillers municipaux, Dorothée Piérard et Élie Givelet, ont déposé une gerbe au monument aux morts de l'hôtel de ville.





Le fonctionnement du centre de loisirs municipal a été adapté à la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Au total 46 enfants de moins de 6 ans et 76 enfants âgés de 6 à 11 ans ont été accueillis tout au long de l'été. L'environnement, la biodiversité et le recyclage étaient au cœur du projet pédagogique élaboré par le directeur Cyril Chivot-Guyot et son équipe d'animateurs. Les enfants ont ainsi participé à différents ateliers afin de devenir acteurs du nouvel aménagement de la cour du centre de loisirs avec la création d'un jardin et la mise en place de décorations faites main.

1^{ER} SEPTEMBRE 2020 : COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE LIANCOURT

Roger Menn, Maire de Liancourt, Virginie Garnier, Maire de Cauffry, Alain Pasquier, petit-fils de René Pasquier, de nombreux élus, membres des associations patriotiques et citoyens des deux communes ont commémoré le 76^{ème} anniversaire de la libération de Liancourt. Cette cérémonie en mémoire des résistants René Pasquier et Jean Rival a eu lieu devant la stèle érigée en leur honneur sur les hauteurs de Liancourt. C'est à cet endroit que, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1944, les deux résistants, originaires de Liancourt et Cauffry, ont été fusillés par les Allemands alors que les forces alliées libéraient les deux villes quelques heures plus tard.



CONCOURS DE PÉTANQUE : 1^{ER} PRIX DE LA MUNICIPALITÉ



Samedi 12 septembre, sous le soleil, s'est déroulé le premier prix de la municipalité organisé par Jean-Charles Maillard, Président de l'association "Les Boulistes Liancourtois". Ce concours de pétanque a réuni au sein du parc de l'hôtel de ville 70 doublettes soit 140 licenciés de différents clubs. À l'issue de cette journée conviviale, Roger Menn, Maire de Liancourt et Michel Birck, Maire-adjoint chargé des sports, ont remis différentes récompenses et surtout le trophée aux vainqueurs, Sébastien et Allan Lejeune, père et fils.

UN NOUVEAU LOCAL POUR L'UCLR

Le 26 septembre dernier, les clés du nouveau local de l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny (UCLR) ont été remises officiellement par Michel Birck, Maire-adjoint chargé des sports, à René Vangeel, Président du club. Le bâtiment situé 30 rue Monhomme a été entièrement rénové par les agents des services techniques de la ville de Liancourt. Ils étaient d'ailleurs présents lors de cette manifestation conviviale et ont été chaleureusement félicités pour la qualité de leur travail. René Vangeel, lors de sa prise de parole, n'a pas manqué de remercier la municipalité du soutien sans faille qu'elle apporte à son association.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE



Après une année fortement perturbée par l'épidémie de COVID-19, les élèves liancourtois ont retrouvé l'école et leurs camarades avec le sourire. Enseignants et parents étaient également satisfaits de la reprise de la scolarité malgré le contexte sanitaire particulier, conscients de la nécessité pour les enfants de renouer avec les apprentissages et une vie sociale.

Le 1^{er} septembre dernier, les élèves ont fait leur rentrée scolaire 2020-2021. 240 enfants sont accueillis dans les écoles maternelles et 417 dans les écoles élémentaires. Les effectifs en légère baisse n'ont pas entraîné de fermeture de classe et permettent d'avoir un nombre moyen d'élèves par classe compris entre 22 et 23. Une situation appréciable dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19. Le protocole sanitaire ayant été allégé, l'école et les services périscolaires ont repris leur fonctionnement classique. Des travaux de réhabilitation ont été réalisés par les services techniques durant le confinement et les grandes vacances : réfection des peintures, réaménagement de la cour de l'école maternelle Albert Camus, rénovation des lavabos de l'école élémentaire Jean Macé... La municipalité accorde toujours une importance majeure à l'École de la République et investit chaque année afin de favoriser les apprentissages.





À LA DÉCOUVERTE DES ABEILLES ET DU MIEL

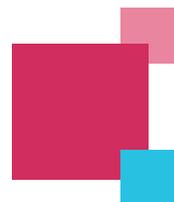
En ce début d'année scolaire, les enfants du centre de loisirs municipal se sont rendus à la Maison des Associations afin de participer à une matinée sur le thème des abeilles et du miel.

La commune de Liancourt a établi un partenariat avec la société Net Paysage qui intervient sur notre territoire. Trois ruches ont ainsi été installées au début de l'année 2020 dans le parc de la Maison des Associations. Seuls deux essaims ont élu domicile à Liancourt. Malgré la présence de frelons asiatiques, prédateurs des abeilles, ces dernières ont butiné activement durant le printemps et l'été, remplissant de miel les casiers des ruches.

Mercredi 9 septembre dernier, les enfants du centre de loisirs municipal se sont rendus à la Maison des Associations pour participer à quatre ateliers sur les thématiques : "Biodiversité", "Réalisation d'une bougie en cire d'abeille", "Vie au sein de la ruche" et "Fabrication du miel". L'atelier sur la biodiversité était animé par Cyrille Boyenval, Directeur des services techniques et Martine Braud, agent du service espaces verts.

Avant l'arrivée des enfants, pour des raisons de sécurité, les apiculteurs avaient retiré des ruches les hausses contenant les cadres où est stocké le miel. C'est ensuite avec beaucoup d'attention que les jeunes ont écouté les explications sur la vie des abeilles, le fonctionnement d'une ruche et les différentes étapes de la fabrication du miel.

Chaque enfant a eu le plaisir de repartir avec un pot de miel liancourtois, une sucette, une bougie ainsi qu'un livre sur le miel et les abeilles à l'occasion de cette action de sensibilisation à l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité.



LA VILLE DE LIANCOURT SE MOBILISE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

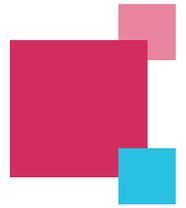
Depuis le début de l'année 2020, la France subit de plein fouet les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 et les jeunes en sont les premières victimes. Encourager l'emploi des 16-25 ans est plus que jamais nécessaire, c'est pourquoi la municipalité s'engage auprès des jeunes !

La ville de Liancourt a tout d'abord signé en septembre 2020 trois contrats d'apprentissage avec des jeunes du CFA Agricole Public des Hauts-de-France. A la rentrée de septembre, une étudiante en première année de Baccalauréat Professionnel Service aux Personnes et aux Territoires a rejoint l'équipe de la structure multi-accueil "Le Nid Douillet". Le service espaces verts a quant à lui pris en charge deux apprentis : l'un est en première année de Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Jardinier Paysagiste et l'autre en deuxième année de Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers. Les maîtres d'apprentissage ont à cœur de transmettre leurs savoir-faire à ces jeunes auxquels la municipalité a souhaité donner une chance.

Les élus municipaux ont également accepté d'accueillir tout au long de cette année scolaire deux jeunes filles en formation qualifiante. Elles préparent toutes deux un Certificat de Qualification Professionnelle mention Animatrice Péricolaire. Deux conventions de formation alternée ont été signées entre le C.E.M.E.A. Picardie et la commune afin qu'elles puissent réaliser leur stage pratique dans notre collectivité, encadrées par Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse.

Il est important de rappeler que la commune de Liancourt a toujours été un partenaire du collège La Rochefoucauld et des différents lycées professionnels du secteur en accueillant régulièrement des jeunes dans le cadre de leurs stages professionnels. Malgré l'épidémie de COVID-19, elle accueille cette année encore les stagiaires.

En cette période si particulière, il est essentiel que les collectivités locales s'engagent pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire et contribuer ainsi à la construction de leur avenir professionnel.



La crise sanitaire a changé la vie quotidienne de tous. Il y a d'abord les conséquences immédiates de la lutte contre la pandémie de COVID-19 pour les victimes et leurs familles, les soignants et tous ceux qui ont dû prendre des risques pendant le confinement, les commerçants et artisans, les personnes isolées et les personnes âgées... Il y a aussi les conséquences à long terme que nous ne mesurons pas encore. Il y a enfin ce qu'elle dit de l'urgence à changer le monde qui nous entoure.

Le confinement de novembre n'est pas celui du printemps et certains ont le sentiment d'une vie presque normale. Pourtant, il ne faut pas s'habituer : la solidarité est toujours nécessaire pour ceux qui sont touchés par cette crise ! Une solidarité qui s'est organisée et continue à s'exercer dans Liancourt avec l'aide de la municipalité et du CCAS, mais aussi une solidarité de proximité entre voisins et amis qui se viennent en aide. Cette mobilisation en direction des plus fragiles nous renforce dans nos convictions : c'est la démonstration que les valeurs d'ouverture et de fraternité qui nous animent sont plus utiles que jamais.

Après les élections, la première action de la majorité municipale a donc été d'être aux côtés des personnes vulnérables afin de les aider à organiser au mieux leur vie quotidienne. Chaque fois que c'était possible, sans déroger aux règles sanitaires, les services municipaux ont adapté leur fonctionnement afin de rester ouverts. Quand c'était malheureusement inévitable, la municipalité a essayé d'accompagner au mieux les fermetures et annulations d'évènements pour ne pénaliser personne.

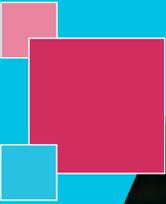
Les règles continuent de changer fréquemment au gré des évolutions sanitaires et obligent chacun à s'adapter. En parallèle, il faut préparer l'avenir. Plusieurs éléments de notre programme sont déjà lancés et les élus continuent à travailler sur les projets qui prendront plus de temps.

En un mot, les circonstances ont renforcé notre engagement et notre volonté pour que Liancourt avance !

Sébastien Rabineau

Porte-parole du groupe majoritaire Liancourt avance !

Aucun texte n'a été transmis par les élus de l'opposition.



Décembre 2020

*Opération “boutiques éphémères”
Concours des illuminations et décorations de
Noël*

Concours de dessins

*Plus d'informations sur le site internet de la
ville de Liancourt*

www.ville-liancourt.fr

Joyeuses fêtes !

Prenez soin de vous et de vos proches !

Crédits

LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 70 : octobre 2020

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Thierry Balliner, Laëtitia Coquelle, Isabelle Frillay, Ludovic Leclercq, Roger Menn, Valérie Menn, Hélène Alves Oliveira, S.Pass'Jeunes,
Centre de loisirs municipal

Création et maquette : Société SERVAL.

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).